



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

Agir ensemble pour la réussite scolaire et l'insertion professionnelle de jeunes issus de Quartiers Prioritaires de la Ville

**Le partenariat Proximité – ministère
de l'Économie, des Finances
et de la Relance**

BERCY
I N C L U S I F

Proximité

Dans le cadre de sa politique Diversité, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance a mis en place un partenariat avec l'association Proximité, qui propose à des agents volontaires d'accompagner de façon bénévole un jeune de 11 à 30 ans, issu le plus souvent d'un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), dans sa scolarité, son orientation et son insertion professionnelle, tout en favorisant les échanges culturels.

La signature d'un partenariat entre le ministère et Proximité vient consacrer l'aboutissement d'une dizaine d'années de collaborations ponctuelles entre les deux structures.

Dès 2009, sur l'initiative d'agents de la DGFiP également bénévoles de l'association, de premières actions s'engagent à Noisy-le-Grand pour parrainer des jeunes du quartier prioritaire du « Pavé neuf ». Elles s'intensifient un an plus tard avec la création d'une antenne permanente, désormais hébergée dans les locaux de l'ENFiP.

À partir de 2014, la Délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle du ministère accompagne ponctuellement Proximité dans sa recherche de parrains et de marraines au sein des services du ministère, tandis que l'activité de l'antenne de Noisy-le-Grand se développe et que d'autres initiatives locales voient le jour grâce à l'engagement d'agents en poste dans d'autres directions sur le territoire.

En 2021, une nouvelle étape est franchie avec la mise en place d'un partenariat plus étroit. Il s'inscrit dans le cadre de la politique ministérielle Diversité et de ses actions de promotion de l'égalité des chances auprès des jeunes issus de Quartiers Prioritaires de la Ville, pour une meilleure connaissance des métiers et des voies d'accès aux emplois publics.

Ce partenariat a pour objectifs de faire mieux connaître les actions de parrainage déjà engagées et de les développer, en favorisant l'engagement bénévole des agents sur leur temps libre et en permettant l'exercice de ces actions dans de meilleures conditions matérielles.



Les engagements du Secrétariat général du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

- favoriser des actions de communication nationale valorisant le partenariat et l'engagement bénévole des agents du ministère, notamment au travers de la réalisation d'opérations d'appels internes au bénévolat, étant entendu que les appels à bénévoles et le parrainage sont réalisés hors du temps de travail;
- favoriser la mise en relation de l'équipe de Proximité avec les réseaux des référents nationaux et locaux « Diversité »;
- mettre des locaux à disposition pour accueillir les activités de parrainage de Proximité et les équipes locales (sous réserve de l'accord des responsables des sites et des services concernés et dans le respect des contraintes de sécurité);
- permettre l'utilisation des panneaux d'affichage réservés aux associations sur les sites du ministère, sous réserve de l'accord du responsable de site.

Les engagements de Proximité

- organiser dans ses sites des communications autour du parrainage afin de trouver des bénévoles parmi les agents du ministère, en lien avec la Délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle et les référents, et sous réserve de l'accord des directions et services concernés;
- prendre l'attache des responsables locaux des sites et des services concernés pour toute mise en place d'accueil ou mise à disposition de locaux couverts par la présente convention. Proximité souscrira les assurances nécessaires afin de couvrir les bénévoles, son responsable d'antenne située dans les locaux du ministère, le référent nommé et les parrainés;
- respecter les modalités de l'accueil qui lui a été réservé au regard des contraintes locales et rendre compte à toute demande des services locaux;
- participer aux évènements organisés par le Secrétariat général et les Directions du ministère dans le cadre de la politique de diversité et d'égalité des chances.

Ce partenariat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelables, et les actions entreprises dans son cadre feront l'objet d'une évaluation annuelle.

Le résumé de 10 ans d'actions

Création de l'antenne Proximité à Noisy-le-Grand, animée par des agents bénévoles de la DGFiP, avec le soutien de la municipalité qui met des locaux à disposition.

2010

Premier appel à bénévoles au sein de plusieurs directions et services du ministère (DIRCOFI Île-de-France, DGE et DGDDI à Ivry). Une trentaine d'agents se portent volontaires.

2015

Nouvelle campagne d'appel à bénévoles sur les sites de Bercy et Nanterre.

2016

Développement des appels à bénévoles en régions (Lille et Toulouse).

2017

Ouverture de l'antenne Proximité dans les locaux de l'ENFIP à Noisy-le-Grand, avec une permanence tous les lundis en fin de journée; une quarantaine de bénévoles.

2018

L'ENFIP de Noisy-le-Grand accueille dans ses locaux le/la responsable de l'antenne Proximité tous les après-midi du lundi au jeudi. Au total, une soixantaine d'agents est engagée dans les différentes antennes.

2019

Comment devenir parrain/marraine ?

Proxité propose un accompagnement individualisé à des collégiens, lycéens et jeunes jusqu'à 30 ans autour des thématiques suivantes, en fonction des besoins identifiés :

- **Accompagnement à la scolarité et aux études**
- **Orientation et découverte des métiers**
- **Insertion professionnelle**

L'engagement est réalisé pour une année scolaire, renouvelable, au rythme d'une à quatre rencontres mensuelles, d'une durée d'une heure et demie en moyenne, en fonction des besoins des jeunes parrainés et des disponibilités du bénévole.

Ces rencontres ont lieu au sein des antennes Proxité, sur le lieu de travail du bénévole ou à distance, selon le profil du jeune accompagné et le contexte sanitaire en vigueur.

Dans tous les cas, un suivi du binôme jeune/bénévole est assuré par un(e) Responsable de parrainage, salarié(e) de l'association.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter les référents Proxité du ministère :

Michel TEISSEDRÉ
Catherine TISSERAND

michel.teissedre@dgfip.finances.gouv.fr
catherine.tisserand@finances.gouv.fr

Le site de l'association

www.proxite.com



**Au total, 130 agents
bénévoles et 150 jeunes
accompagnés depuis 2010
sur 10 sites**

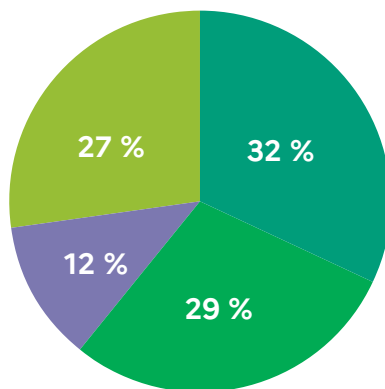
7 en Île-de-France

Noisy-le-Grand, Saint-Denis,
La Plaine Saint-Denis,
Asnières, Colombes, Nanterre, Ivry

3 en régions

Lille, Lyon, Toulouse.

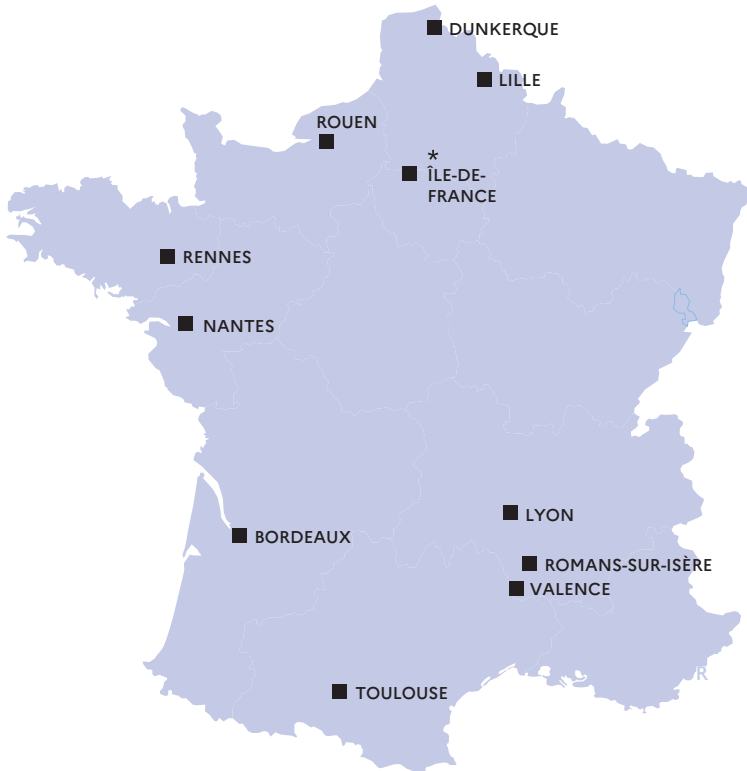
**Profils des jeunes
accompagnés par Proximité**



Collège Études supérieures
Lycée Autres et non scolarisés



Les antennes Proximité en France



*

Les antennes en Ile-de-France

Hauts de Seine: Nanterre, Colombes, Asnières-sur-Seine

Seine-Saint-Denis: Saint-Denis (centre, la Plaine, Pleyel), Noisy-le-Grand

Paris-Val de Marne: Paris, Ivry-sur-Seine.

Les autres actions des partenaires en matière de diversité et d'égalité des chances

Le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

est engagé depuis de nombreuses années dans une politique active en matière de diversité et d'égalité professionnelle. Au sein du Secrétariat général, la Délégation à la diversité et à l'égalité professionnelle est en charge de l'élaboration et du suivi des politiques ministérielles sur ces sujets et mène des actions dans trois grands domaines: la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prévention de toutes les formes de discriminations au travail, la promotion de la diversité et de l'égalité des chances dans l'accès aux emplois du ministère. Elle anime le réseau des référents nationaux diversité et égalité professionnelle au sein des directions du ministère, qui veillent à l'application des plans d'action et au relais des actions au niveau local dans les services déconcentrés.

Le ministère bénéficie depuis 2010 du label Diversité délivré par l'AFNOR, renouvelé en 2021, et a obtenu le label Egalité professionnelle en février 2018.

L'association Proximité

a pour ambition d'accompagner chaque jeune issu des territoires en difficulté vers sa réussite scolaire et professionnelle. Convaincue que chaque jeune peut choisir son orientation et concrétiser son projet professionnel s'il est informé, outillé et soutenu, Proximité met en place des relations de parrainage entre des jeunes de 11 à 30 ans et des parrains/marraines bénévoles actifs dans le monde du travail et qui souhaitent s'engager pour l'égalité des chances. Proximité part du besoin du jeune pour lui proposer un accompagnement sur-mesure, articulant parrainage individuel et ateliers collectifs, dont les contenus et le rythme sont adaptés à son parcours. L'association intervient en synergie avec les acteurs socio-éducatifs locaux sur l'ancrage scolaire, l'accès au stage de 3^e, l'aide à l'orientation et l'insertion professionnelle. Créée en 2002 à Saint-Denis, Proximité a depuis accompagné plus de 5000 jeunes dans 8 régions de France.